

Conseil d'administration du 07 novembre 2023

Délibération n°389 Approbation du procès-verbal de la séance du 04 juillet 2023

Vu le décret n° 2016-1042 du 29 juillet 2016 relatif aux missions et à l'organisation des œuvres universitaires,

Article unique

Le Conseil d'Administration délibère et approuve le procès-verbal de la séance du Conseil d'Administration en date du 07 juillet 2023.

Pour : UNANIMITE

Contre :

Abstention :

Fait à Reims, le 7 novembre 2023

La Présidente du Conseil d'administration

Véronique Perdereau

